



# Asnières-sur-Vègre

petite cité de caractère

## Bulletin municipal

.....N° 70 – Juin 2019.....

### Sommaire

AU CONSEIL MUNICIPAL

pages 2 et 3

INFOS PRATIQUES

pages 4 à 6

A ASNIÈRES

pages 7 à 9

ASNIÈRES EN PHOTOS

pages 10 et 11

VIE DES ASSOCIATIONS

pages 12 à 19

QUELQUES DATES

page 20

#### Publication :

Mairie d'Asnières-sur-Vègre

2, rue du Lavoir

72430 ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

[mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr](mailto:mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr)

#### Directeur de publication :

Jean-Pierre BOURRELY (Maire)

#### Commission du Bulletin :

Raymonde MONCEAUX, Pierre

STERNBERGER, Béatrice BOURGAIN,

Frédéric DUMONT, Christelle DAVID

Site communal :

<http://www.asnieres-sur-vegre.fr>

### EDITORIAL

Une fois encore vos élus et vos responsables d'associations se sont mobilisés pour rédiger les articles de ce bulletin afin de vous donner toutes les informations sur la vie de votre village. Comme à notre habitude ce bulletin est rédigé, mis en pages, édité et distribué par vos élus et représentants.

Pour commencer, nous saluons la mémoire d'Alain Derouineau, Conseiller municipal, Président du Cercle du Vieux Pont, décédé des suites d'une longue maladie fin mai. Un hommage lui est rendu dans ce bulletin.

L'année 2018 avait été marquée par sélection et la participation de notre commune à l'émission de Stéphane BERN « le Village Préféré des Français ». Nous avons pu constater cette année que l'effet médiatisation a apporté pendant l'été un afflux de visiteurs, des groupes en particulier. Nous attendons maintenant qu'en 2020 cet effet continue, avec, en particulier, un soutien à notre projet de restauration des peintures de l'église. Pour ce projet nous comptons sur une aide de l'état au travers de la DRAC, de la Région et du Département, de la Fondation du Patrimoine et aussi de la mission BERN.

L'année 2019 devrait voir aboutir le projet de restructuration de la place Du Guesclin, projet qui avait fait l'objet de plusieurs études mais qui n'avait pas pu voir le jour faute de moyens. Les plans ont été présentés en réunion publique, et les subventions ont été obtenues. Ce projet sera réalisé sans recours à l'emprunt.

Cette année encore, grâce aux associations de notre village et aux bénévoles qui les animent, les activités ont été nombreuses et variées et ont contribué au rayonnement de notre commune, dont la presse s'est fait l'écho régulièrement.

L'année 2020, qui sera la dernière du mandat municipal, verra l'aboutissement des nos efforts sur le plan financier. Après un début de mandat qui avait été marqué par une mise en garde de la commune par la préfecture, nous avons mis en œuvre un plan d'économies qui nous a permis au cours des 4 années de rembourser nos emprunts. Du fait de la reprise de la gestion de notre assainissement par la communauté de communes, notre endettement sera ramené à zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Un évènement récent vient troubler la vie du bourg. La mise en vente de l'ensemble immobilier du Pavillon fait peser un risque sur notre café. Nous aurons à cœur de tenter, avec toutes les parties concernées, de faire perdurer cette activité, si importante pour la vie de notre village.

Je vous souhaite, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, un bon été.

Jean-Pierre BOURRELY

## AU CONSEIL MUNICIPAL

### ACHAT DE JEUX SUR LE TERRAIN

**COMMUNAL** : Considérant le montant élevé pour l'installation de jeux sur l'aire de pique-nique, le Conseil municipal décide d'attendre avant de prendre une décision, lors d'un prochain conseil municipal.

**TAUX D'IMPOSITION 2019** : Monsieur Le Maire a rappelé les taux votés en 2018 et a proposé de reconduire les mêmes taux en 2019 : Taxe d'habitation : 10,90 % Taxe Foncière/bâti : 15,56 % Taxe Foncière/non-bâti : 31,63 % ce qui a été voté par le Conseil Municipal

**TRAVAUX RUE DES TISSERANDS** : Monsieur Le Maire a rappelé au conseil municipal que la Communauté de Communes a programmé en 2018, dans le programme annuel de travaux de voirie, la réfection de la rue des Tisserands. Cette dépense d'un montant de 25 000 euros environ est subventionnée par le Département à hauteur de 55%. Avant de donner notre accord en 2018, il avait été évoqué la possibilité de refaire la voirie en enrobé coloré, conforme aux prescriptions de Monsieur Laurent COHIN, architecte-conseil des PCC. Un devis avait alors été demandé, qui s'élevait à 48 355,62 euros TTC. Monsieur Le Maire a précisé que la commune n'est pas apte financièrement à supporter cette importante différence de budget. Il a proposé au conseil municipal de donner l'accord à la Communauté de Communes pour le devis initial, afin que la subvention ne devienne pas caduque, mais en précisant notre souhait que l'enduit de surface soit plus blanc que la normale. Monsieur STERNBERGER a précisé toutefois que nous avons des normes architecturales à respecter, au vu du règlement de la ZPPAUP et que la Communauté de Communes devrait respecter la réglementation en vigueur sur la commune.

Le conseil municipal a donné son accord pour que la communauté de Communes de Sablé exécute les travaux de réfection de la Rue des Tisserands, comme prévu initialement, sans option d'enrobé coloré.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Résumé de quelques décisions prises lors des conseils communautaires des 7 février et 2 avril 2019

### **Transfert des compétences eau et assainissement collectif à la communauté de communes**

La « loi NOTRe », prévoit le transfert de la compétence assainissement des eaux usées vers les communautés de communes à titre obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe s'est engagée dans une démarche de transfert de la compétence à compter de cette date, compétence regroupant obligatoirement l'assainissement non collectif (de compétence communautaire depuis plusieurs années) et l'assainissement collectif. Actuellement est menée une étude technique, financière et juridique sur les modalités de transfert de cette compétence mais également de la compétence « eau ».

### **Transfert de la compétence eau : syndicats de rivières**

La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe adhère au syndicat mixte Vègre, Deux-Fonts et Gée (SMVDFG) pour l'exercice de sa compétence GEMAPI pour les communes d'Asnières-sur-Vègre, Avoise et Juigné-sur-Sarthe en lieu et place des communes. Le syndicat mixte intervient sur les bassins versants des cours d'eau, dans les limites du périmètre de la Communauté de communes.

### **Création d'une ferme solaire**

La société JPEE a été retenue pour la construction, d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien centre d'enfouissement technique situé sur la commune de Vion. Les dômes d'enfouissement de déchets non dangereux offrent une très bonne opportunité de valorisation du site par l'implantation de panneaux photovoltaïque, favorisant ainsi le développement des énergies renouvelables sur le territoire. La promesse de bail emphytéotique est proposée pour une durée de 3 ans renouvelable une fois. Elle est destinée à permettre à la société JPEE de mener, à ses frais, l'étude de faisabilité du projet de centrale photovoltaïque. En cas de résultats positifs des autorités administratives, les deux parties prenantes s'engagent à signer un bail emphytéotique.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présente les orientations générales du PLUIh ainsi que les objectifs de modération de la consommation de l'espace. La coopération, la cohésion et la solidarité, exprimées au travers de l'armature territoriale, constituent les fondations sur lesquelles est construit le PADD, porté par une ambition forte : un territoire innovant engagé dans la lutte contre le dérèglement climatique et valorisant la qualité du cadre de vie.

#### **Equipement dédié à l'attractivité économique**

L'emprise retenue pour le projet est à proximité immédiate de la gare de Sablé-sur-Sarthe, accessible par deux boulevards. Cet équipement de 600 m<sup>2</sup> de surface utile sera constitué par : un espace et d'exposition, un espace de réception, un espace services, des services institutionnels, des fonctions Coworking / pépinière, une partie logistique et technique et des espaces extérieurs.

Comme les années précédentes, le concours des maisons fleuries est à nouveau organisé

Le Jury composé de personnes extérieures à la commune passera dans les rues et ruelles **le mardi 2 juillet 2019**.

Il notera et classera suivant les critères convenus en 3 catégories.

- Maisons ou seuls murs et fenêtres peuvent être fleuris

- Maisons avec jardin visible de la rue

- Maisons isolées avec fleurissement visible de la voie publique

Un reportage photographique sera réalisé et sera projeté à la remise des prix qui aura lieu lors de la cérémonie des vœux 2020

## INVESTISSEMENTS 2019

### **Place Du Guesclin : Etat du projet**

Résumé des motivations qui sont ressorties de l'étude et des réunions publiques.

#### **UN ANCRAGE GÉOGRAPHIQUE UNIQUE**

Pour le nouveau dessin de la place du Guesclin il est primordial de prendre en compte son ancrage territorial. Le statut de « place publique, les pieds dans l'eau » est unique. Il ne s'agit de dépasser un aménagement conventionnel d'une place centrale, pour prendre ce lieu comme un ensemble cohérent avec l'environnement dans lequel il s'intègre. La proximité avec la rivière est un formidable atout à mettre en avant dans ce projet. Cette place doit avoir valeur d'exemple pour le village, et être le témoin d'une conscience collective des asniérois pour leur rivière.

#### **UNE LOGIQUE DES FLUX À REQUALIFIER**

Les entrées sur la place sont peu mises en valeur. On passe aux abords d'une place mise à l'écart par la circulation automobile. Le traitement des voiries par l'enrobé noir permet une grande liberté de circulation aux véhicules motorisés, au détriment des circulations plus douces, comme les vélos ou les piétons. Le statut de "place publique" est perturbé par le passage d'engins agricoles, de camions de livraison ou de voitures à une vitesse trop importante pour un cœur de village.

#### **LA PLACE DU GUESCLIN, UN LIEU DE VIE À REQUALIFIER**

La répartition des espaces actuels est sectorisée. Le territoire du bitume représente la plus grande superficie de la place ; puis le secteur de la pelouse, et enfin l'entrée de la rue du 14 Nivôse gravillonnée. Ces trois secteurs entretiennent peu de connexion avec les berges de la Vègre et ne permettent pas de retranscrire la belle situation dont bénéficie la place du Guesclin. L'enjeu est de tirer parti des bords de rives, perçus aujourd'hui comme une position annexe à la place, pour :

Affirmer la qualité de lieu central de vie.

Retisser du lien entre les matériaux et les matières de la place

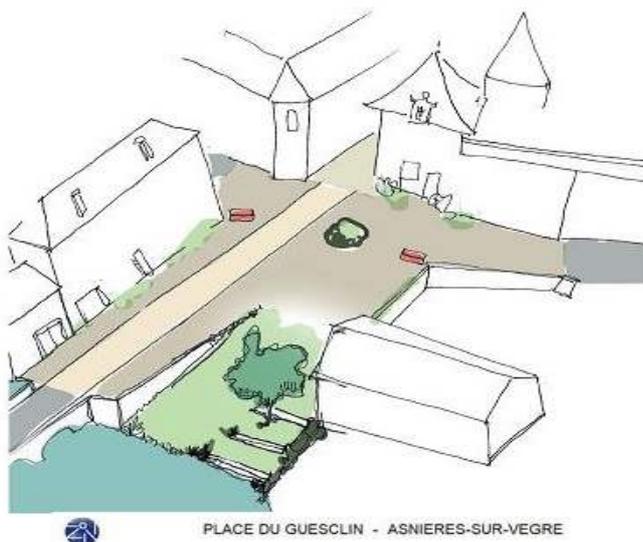
Retrouver de la cohérence grâce à son ancrage géographique exceptionnel

#### **SCÉNARIO retenu : RESENTIR UNE NOUVELLE TRAVERSÉE**

Affirmer une nouvelle traversée va permettre de créer un axe plus fort, (axe historique qui s'appuie sur le pont et sur l'ancienne route de Sablé) et venir prendre le dessus sur celui de la départementale qui prédomine actuellement. Cette action induit la transformation du statut de la rue Saint-Hilaire. Le traitement du sol

favorise le piéton pour un meilleur partage entre piétons, cyclistes et automobilistes. Nous proposons d'affirmer cette traversée par une mise en scène des espaces publics. Par ce traitement on permet la possibilité de redonner aux habitants des vues sur la Vègre et un accès en bord de rivière.

Après les réponses positives à nos demandes de subventions (près de 80% du coût du projet), le début de l'été verra la mise au point définitive du projet avant un lancement de la réalisation à l'automne.



## INFOS PRATIQUES

**partage.sable@wanadoo.fr** **PARIMAGE** **02 43 95 05 70**  
La Compétence Solidaire

**POUR QUI ? COMMENT FAIRE APPEL A PARTAGE ?**

Vous êtes PARTICULIERS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ou COLLECTIVITES.

Vous nous exposez votre besoin en choisissant la durée de l'intervention, la fréquence régulière ou ponctuelle, ainsi que les tâches à effectuer. Notre intervenant réalisera le planning des tâches que vous aurez déterminé et mis en place avec un représentant de PARTAGE. Pour toutes interventions, les outils et matériaux sont à fournir par vos soins.

Chacun de nos intervenants est accompagné d'un membre de l'association pour la prise de consignes et les présentations.

**POUR QUELLES PRESTATIONS FAIRE APPEL A PARTAGE ?**

**Ménage - Repassage**  
**Nettoyage de vitres**  
**Bricolage, Peinture etc.**

*Maison*

**Tonte, débroussaillage**  
**Taille des haies, arbres**  
**Petites plantations, arrosage, bêchage, etc.**

*Jardin*

**Garde d'enfant ponctuelle**  
**Activités périscolaire**  
**Garde partagée etc.**

*Petite Enfance*

**Entretien de sépulture**  
**Déménagement**  
**Gardiennage de domicile et d'animaux etc.**

*Service de Proximité*

partage.sable@wanadoo.fr  
facebook.com/AssoPartageSable

### Petit rappel concernant le bruit :

extraits du registre des arrêtés - Arrêté du 21 Juin 2016

Le Maire de la commune d'Asnières sur Vègre, Vu l'arrêté préfectoral n°960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage modifié par l'arrêté préfectoral n°03-1295 du 18 mars 2003

### ARRETE

#### Article 1

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants à compter de ce jour :

Du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 19 heures 30

Le samedi de 9 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures 00 à 19 heures 00

Les dimanches et jours fériés de 10 heures 00 à 12 heures 00

#### Article 2

Monsieur Le Maire et Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Noyen sur Sarthe sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

## Alain DEROUINEAU

Il est entré au conseil municipal d'Asnières sur Vègre aux élections municipales de 2014.

Il a été de la première équipe qui a présidé à la création du café associatif et il y a consacré beaucoup de son temps pendant les 5 saisons. Vice-président la première année, puis président les 4 années suivantes, il a su donner à cette expérience une structure, puis une vie si intense.

Il a su gérer, mais aussi dynamiser cette organisation en créant des rencontres amicales autour d'évènements simples qui ont permis de constituer une équipe et de donner à notre village un élan de convivialité.

Il a rêvé, avec nous de la pérennisation de l'activité du café associatif.

Il a su rencontrer les autres associations pour l'organisation d'évènements festifs amicaux.

Il a été moteur dans la création de nombreuses activités au sein du cercle :

Jus de pommes, Concours de soupes, Repas à thème, Brunch

Et il a créé la journée des bénévoles.

Il a pris une part importante dans la préparation de l'émission « le village préféré des français ».



Pendant les journées d'enregistrements il a démontré que la fréquentation de personnalités ne l'effrayait pas et il a pu converser avec Stéphane Bern, la présidente de la région des pays de la Loire et le président du conseil départemental.

L'organisation des rallyes restera sa grande spécialité, tant il avait soigné la préparation, en inventant des épreuves qui permettaient des circuits dans le village, et des rencontres les plus amicales.

Sur le plan de la municipalité, il a été celui qui n'hésitait pas à poser des questions pertinentes en conseil municipal, quelquefois même des questions surprenantes.

Il a été assidu, et a joué son rôle avec sérieux et attention, même pendant sa longue période de maladie, n'hésitant pas à parler avec ses amis de son état.

Il restera pour nous un homme de cœur, adorant sa vie familiale, et dévoué à sa commune et à ses habitants.

## Commémoration du 8 mai 1945



Recueillement, dépôts de gerbes et discours.

*« Chaque année, nous ouvrons cette page tragique de notre histoire pour ne pas oublier. Si cette cérémonie est une coutume, et il faut s'y tenir, elle ne doit pas être déconsidérée et banalisée »* devait dire Jean-Pierre BOURRELY dans son discours prononcé ce 8 mai 2019 devant le monument aux morts.

*« En célébrant la fin de la Guerre 39/45, nous pensons à ces millions de victimes. Nous pensons également à tous ces Résistants, ces combattants de la liberté qui ont lutté pour faire obstacle au fascisme. Le monde a une dette de reconnaissance et de gratitude envers les membres de cette génération qui ont assumé la lourde tâche de libérer le monde du joug des régimes nazi et fasciste et de rétablir la liberté en Europe »* devait-il notamment déclarer.

Jean-Pierre BOURRELY remercia de leur présence *« les porteurs de drapeaux qui symbolisent notre mémoire »* ainsi que *« les plus jeunes qui prendront le relais du devoir de mémoire »*.

Un vin d'honneur offert par la municipalité était ensuite servi au Pavillon Le Café.

## La PIZZ'A GOGO - Philippe Barbaud



Philippe Barbaud

Philippe Barbaud est installé sur le Place du Guesclin d'Asnières-sur-Vègre, tous les lundis des semaines impaires afin de vous proposer ses fameuses Pizzas.



## Groupement Communal de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Asnières-sur-Vègre

Réunion du Lundi 8 avril 2019 - Salle du Pont Neuf



C'était sous la présidence de Jean-Pierre BOURRELY, Maire et Président du GDON, que se tenait, sur invitation des riverains de la Vègre et des Deux Fonds, la réunion de sensibilisation à la lutte contre les ragondins sur notre commune.

**Etaient présents** : Mr. Michel ALLAIN, Mr. Jean ANNERON, Mr. Patrick AUDIBERT, Mme. Brigitte BOURRELY, Mr. Bruno BOUVET, Mr. Thierry BOUVET, Mr. Vincent DAVIERE, Mme Chantal de LACOMBE, Mr. Roger MAUGET, Mr. Gérard MORIN, Mme. Jacqueline ROCHETEAU.

**Piégeurs agréés présents** :

Mr. Douglas BERTIN, Mr. Christian HERAULT.

Jean-Pierre BOURRELY, devait évoquer le problème de prolifération de ragondins ainsi que l'obligation sanitaire faite aux communes quant à l'organisation de la lutte contre ces nuisibles.

Pierre STERNBERGER, Secrétaire, a fait un point statistique de la campagne de lutte en cours avec comparaison aux années antérieures sur la commune d'Asnières

2017 : 48 ragondins capturés

2018 : 228 ragondins capturés

2019 ; 101 ragondins capturés (depuis le début de l'année à ce jour 08/04 de réunion).

**Equipement** :

Jean-Pierre BOURRELY pose la question de répertorier le nombre de cages de piégeage existantes actuellement sur le terrain et propose d'en acquérir 6 nouvelles pour plus d'efficacité.

Un bac équarrissage sera également acheté afin de permettre le transfert des ragondins morts des congélateurs au camion de ramassage ATEMAX (Service d'enlèvement des animaux morts).

**Rappel aux riverains de la Vègre et des Deux fonds** :

Il est rappelé aux riverains qu'il leur appartient de faire une déclaration de piégeage en mairie, qu'ils l'effectuent eux-mêmes ou par piégeur agréé.

Une prime de 3 Euros (2 Euros financés par la FGDON + 1Euro financé par la Commune) est allouée pour chaque ragondin mort déposé dans les congélateurs de la mairie.

L'Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe

Une terre pour Changer d'air

OFFICE DE TOURISME  
DE LA VALLEE DE LA SARTHE



02 43 95 00 60

[www.vallee-de-la-sarthe.com](http://www.vallee-de-la-sarthe.com)

[info@valleedelasarthe.fr](mailto:info@valleedelasarthe.fr)

L'OTDVS propose en juillet et août 2019 deux rendez-vous hebdomadaires à la découverte du territoire :

**Les mardis du patrimoine et les mercredis du terroir.**

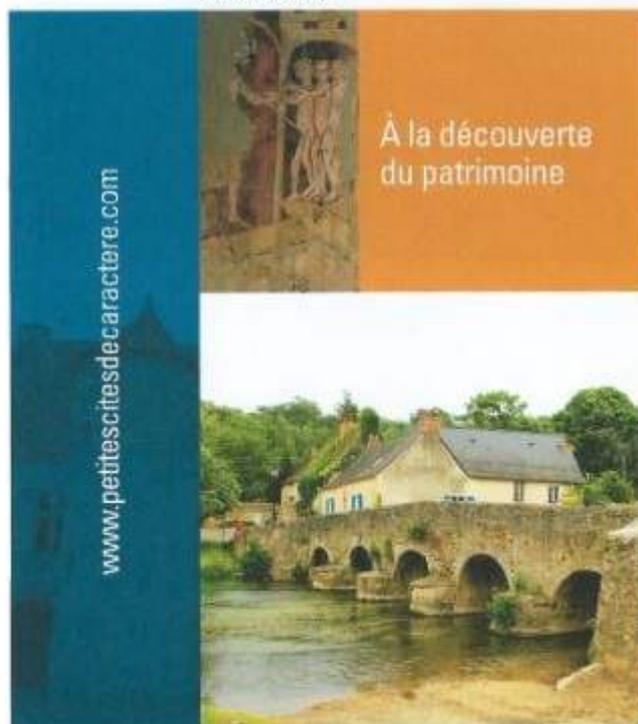
Ces animations estivales et conviviales sont ouvertes à tous.

Informations et Réservations au 02 43 95 00 60.



Asnières-  
sur-Vègre

Petite Cité de Caractère®  
de la Sarthe



**Petites Cités de Caractère**  
**Les parcours de découverte**

La Mairie d'Asnières-sur-Vègre et l'Association Patrimoine d'Asnières sont en train de travailler sur la mise en place d'un "Parcours Découverte" de notre Petite Cité de Caractère.

C'est à Batiste Mongazon, Etudiant en Master 2 "Mise en valeur du Patrimoine", et stagiaire de l'Association PCC Sarthe, que revient la charge de mettre en forme toutes les données patrimoniales, artistiques et d'artisanat dans une plaquette pour édition prochaine.

Ces données seront ensuite matérialisées dans notre village par différents circuits proposés aux touristes ou amateurs d'art...



Asnières-sur-Vègre  
*sa petite cité de caractère*



Accueil

Municipalité

Infos Pratiques

Enfance

Vie Économique

Vie Associative

Rendez-Vous

Tourisme

Contact



### Site et Blog d'Asnières-sur-Vègre

Véritables "Tableaux d'Affichage", le Site et le Blog vous donnent toutes sortes d'informations

Le Site : <http://www.asnieres-sur-vegre.fr>

Le Blog : <http://asnieres-autrement.viabloga.com>



### Aux associations asniéroises et des villages voisins :

N'hésitez pas à nous transmettre toutes infos, affiches, flyers, photos, afin d'annoncer vos manifestations à venir ou de rendre compte de vos manifestations passées.

### Contact Webmaster :

Pierre STERNBERGER : [pierre-sternberger@orange.fr](mailto:pierre-sternberger@orange.fr)

### Le blog d'Asnières-sur-Vègre

Asnières-sur-Vègre - Blog Collaboratif du village d'Asnières-sur-Vègre



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : PALMARES 2018

### Catégorie 1 : murs et fenêtres

- 1<sup>er</sup> Mr et Mme BRETON Georges
- 2<sup>ème</sup> Mme RABEAU Ginette
- 3<sup>ème</sup> Mr et et Mme BEAUMIER Eloi
- 4<sup>ème</sup> Mme DROUET Agnès
- 5<sup>ème</sup> Mr et Mme DEWSNAP Sam

### Catégorie avec Jardin visible de la Rue

- 1<sup>er</sup> Mr et Mme LESAGE Frédéric
- 2<sup>ème</sup> Mr et Mme HERAULT Serge
- 3<sup>ème</sup> Mr et Mme VIENOT Henri
- 4<sup>ème</sup> Mr et Mme GRANGER Michel
- 5<sup>ème</sup> Mr et Mme CHAPON Ludovic

### Catégorie Maisons isolées

- 1<sup>er</sup> Mr et Mme MAUGE Roger
- 2<sup>ème</sup> Mme Le FLAHEC Odette
- 3<sup>ème</sup> Mr et Mme DURET Jean-Pierre
- 4<sup>ème</sup> Mr MAYET Louis

- Jury
- Mme Aubert Auvers le Hamon
  - Mme Annick Chanal
  - Mr Lecoq Jean-Pierre Solesmes



# Ça s'est passé (entre autres) depuis Janvier 2019



En Janvier, Jean-Pierre Bourrely, Maire, présente ses vœux, et ceux du Conseil Municipal, aux asniérois venus nombreux à la Salle de la Marbrerie



En Janvier, Le Comité des Fête tient son Assemblée Générale et le Concours de soupes se déroule pour la première manche au Relais Saint-Hilaire, (Le Pavillon Café).



En Février, L'Association Patrimoine d'Asnières organise sa traditionnelle Bourse aux Greffons et le Cercle du Vieux Pont sa soirée Crêpes et chansons.



En Mars, Après le Héron, c'est une Cigogne qui atterrira en bordure de Vègre sur initiative de l'ABV (Association Bestiaire de la Vègre). Le Comité des Fêtes organise son bal costumé.



En Mars, réunion du Conseil Municipal sans notre collègue Alain Derouineau qui nous quittera le 21 mai 2019. Réunion de présentation du projet d'aménagement de la Place du Guesclin à Monsieur l'architecte des Bâtiments de France

# Ça s'est passé (entre autres) depuis Janvier 2019



En Mars, le Cercle du Vieux Pont organise son rallye « Cluedo » dans le village.  
En Avril, Journée Européenne de l'Artisanat d'Art, les ébénistes sont à l'honneur.



En Avril, dernier dimanche de la saison au Café Associatif du Cercle du Vieux Pont.



En Mai, commémoration du 8 Mai 1945. L'APE (Association de Parents d'élèves) organise son marché de Printemps avec beaucoup de fleurs.



En Juin, Fêtes des écoles du SIVOS de la Vègre à Fontenay, « les grands de CM2 » ont reçu leur diplôme de « Passage au Collège ». Félicitations à eux !



En Juin, Le Comité des Fêtes organise le Concours de pétanque et la fête de la musique avec La Jvasnières

Crédit photographique : Pierre Sternberger, Raymonde Monceaux, Ouest France.fr)

LA JAVASNIERES

Une année se termine à la Javasnieres par la fête de la musique le samedi 22 Juin 2019. Une année bien remplie par différents évènements et nouveautés.



Notre souhait serait de retrouver quelques élèves en accordéon diatonique (adultes et enfants). Les connaissances en solfège ne sont pas obligatoires. On travaille avec des tablatures. Tout se passe dans une ambiance conviviale et avec bonne humeur. **La rentrée se fera le 07 Septembre 2019 à 14h.**

Retenez déjà la date du 16 Novembre 2019 pour notre soirée cabaret. Nous avons déjà retenue le groupe Lili and co. et se sera de la chanson française. Les places sont limitées donc prévoyez bien la date pour pouvoir réserver. Bel été à tous

Pour tout renseignement, sur les cours et activités :

Chantal BLANCHET - Présidente :  
06.67.85.32.75 - 02.43.77.43.54  
et Henri VIENOT - Trésorier :  
06.09.82.22.84 - 02.43.95.25.83

GENERATIONS MOUVEMENT - LES AINES RURAUX  
ASSOCIATION ASNIEROISE



Le premier semestre 2019 a connu une fréquentation stable.

Notre Assemblée Générale du 8 Janvier s'est tenue dans une bonne ambiance et notre bilan financier est à l'équilibre.



Nous avons du mal à maintenir nos effectifs dû au vieillissement de nos adhérents et aux effets de la maladie. Le partage de la galette est un moment où chacun parle des fêtes de fin d'année, le plus souvent en famille. Les jeux de carte sont toujours très appréciés, ce qui entretient la mémoire et fait réfléchir à la technique du jeu. C'est amical, mais on aime bien gagner, question d'honneur.

En Mars nous avons dégusté les crêpes préparées par nos fidèles bénévoles, merci à elles.

Jusqu'à Juillet rien de spécial.

**Jeudi 11 Juillet** nous serons reçu par le Club d'Avoise avec un goûter amélioré, tous les adhérents y sont invités gratuitement.

**Mardi 6 Août** vers midi nous invitons nos amis du Club d'Avoise à venir pique-niquer avec nous sous le préau de l'école, un moment de partage très convivial. Le club offre l'apéro et le café. Le lieu

plâit bien, nous sommes à l'abri tout en ayant l'impression d'être dehors. L'après-midi se poursuit par des jeux divers.

**Mardi 3 Septembre** : club

**Mardi 1<sup>er</sup> Octobre** nous organisons notre repas annuel salle du Pont Neuf

**Mardi 5 Novembre** : club

**Mardi 10 Décembre** nous dégusterons la bûche de Noël

**L'Assemblée Générale 2020 est prévue le Mardi 7 Janvier avec règlement des adhésions et partage de la galette.**

Pour le bureau, le Président,  
**Georges BRETON**

### EQUIPE PAROISSIALE



La messe de clôture de l'année de catéchisme a eu lieu le Dimanche 23 Juin à 11h en plein air à la Maison Paroissiale - 6 rue du Vivier à Parcé.

Le Dimanche 30 Juin, notre curé, le Père Bruno Mézière, fêtera ses 25 ans de sacerdoce à Sablé à la messe de 11h, avec un pot convivial à la sortie : vous êtes tous invités à l'entourer à cette occasion. Il n'y aura pas de messe à Parcé ce dimanche 30 Juin.

Les prochaines messes en semaine dans notre église auront lieu comme annoncé en début d'année le **1<sup>er</sup> jeudi de chaque de mois à 10h**, soit le 4 Juillet, le 1<sup>er</sup> Août, le 5 Septembre et le 3 Octobre.

Nous aurons également la messe du **DIMANCHE 18 AOUT à 10h30**

Ce sera l'occasion de faire le ménage dans l'église et de la fleurir. Je donne donc rendez-vous à toutes les bonnes volontés le Vendredi matin 16 Août à 9h30 et si nécessaire le Samedi matin 17 Août également à 9h30.

Merci aux personnes qui pourront apporter des fleurs de leur jardin pour les bouquets aux mêmes dates.

Retenez déjà la date du Dimanche 15 Septembre pour la messe de rentrée paroissiale à 11h en plein air. Les équipes de la Paroisse de Parcé ont besoin de renfort pour chanter aux messes, également aux sépultures, pour entretenir la Maison Paroissiale, etc. Nous diffuserons à la rentrée une feuille pour recenser les besoins et les bonnes volontés.

Merci à tous,  
Monique Berthiot

### ASSOCIATION ABV

Le samedi 2 mars a eu lieu l'inauguration de la Cigogne de Cédric DORET, offerte par l'Association ABV au village d'Asnières sur vègre.

Cette sculpture a été offerte à la commune par



ABV grâce au travail de nombreuses bénévoles qui ont confectionné et vendu des lingettes lavables et des wraps en cire d'abeille réutilisables.

Depuis un corbeau est venu rejoindre les animaux du village.



**Le 19 janvier 2019 : Assemblée Générale et galette des rois**

Au début de la soirée, Bruno, notre trésorier a présenté un bilan positif de l'année 2018. Deux nouveaux membres, Jacques Monceaux et Quentin Jarossay ont rejoint

l'équipe du Comité des Fêtes. Nous sommes désormais 20 personnes pour organiser les différentes manifestations de la nouvelle année. Après tous ces chiffres, la soirée s'est poursuivie autour de la galette et des jeux de société.



**Le 09 mars : Soirée Carnaval**

La soirée déguisée a commencé par les traditionnelles galettes, bolognaises et complètes préparées et servies par une équipe haute en couleur. Puis les convives se sont défoulés sur les rythmes endiablés de Nadège. A suivi le défilé des costumés, petits et grands. Un grand merci à tous les participants.

Ci-contre, les gagnants du concours :



**Le 02 juin : Participation du Comité des Fêtes à Asnières Sur Toile**



Pour cette édition 2019, notre village a été mis en valeur grâce aux peintres et aux exposants. Le Comité des Fêtes a apporté sa contribution pour la restauration des artistes et des nombreux visiteurs. La buvette sous les tilleuls fut bien agréable.

**Calendrier des prochaines manifestations 2019 :**

- Samedi 22 juin : concours de pétanque, barbecue et fête de la musique
- Samedi 20 juillet : Fête Nationale, soirée barbecue et feu d'artifice
- Dimanche 25 août : vide-greniers
- Samedi 19 octobre : soirée dansante de l'automne à la salle de la Marbrerie
- Jeudi 31 octobre : défilé d'Halloween
- Dimanche 15 décembre à 11h : arrivée du Père Noël

Les membres du Comité des Fêtes sont fiers d'apporter leur dynamisme et leur bonne humeur aux Asniérois, ainsi qu'aux habitants des villages voisins.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent un bel été 2019

Comité des Fêtes  
Asnières sur Vègre

**Samedi 22 juin 2019**

à partir de 19h - Darling de la Marbrerie

**Fête de la musique  
Fête de la St Jean**

Animation musicale :

La Javanières

Méli-Mélo

+ les musiciens volontaires



Repas : Entrée crudités  
Steak Buffalo + Frites  
Fromage  
Glace artisanale - café



Apéro offert à tous !

Adulte : 13 € - Enfant - de 12 ans : 7 €

Réervations : T. 06 81 40 03 99 ou T. 06 36 87 43 65

Affiche réalisée par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

L'année est riche de projets, et déjà bien réalisée.

Le théâtre avec nos amis des TRETaux DE LA BLUTTERIE, qui nous ont régalé en mars. Vous avez apprécié : les salles étaient pleines et les éclats de rire permanents.

En avril se sont découvertes les JOURNEES DES METIERS D'ARTS salle du Pont Neuf avec Jean-François GUIVARCH, Raynald, jeune étudiant et créateur en formation au lycée Raphaël Elysé, et Stéphane LE LAY, peintre Asniérois. Le groupe a été très vivant, et c'est un immense plaisir d'écouter Jean-François, avec Madame, détailler son travail, qui est, bien sûr, sa (leur) passion.

Les conférences, aux thèmes toujours orientés sur le moyen-âge se sont faites au Manoir, mais en changeant de salle et en se plaçant donc dans la salle dite des Plaids, au premier étage. C'est beaucoup d'honneur et de plaisir pour les conférenciers de se retrouver en un lieu qui illustre bien le travail et leurs propos.



Asnières-sur-TOILES 2019 a été plein de très belles surprises et d'excellente qualité.

Les stages RAKU, Peintures et Carnet de voyage ont beaucoup plu et c'est pour nous un immense plaisir de voir des élèves participer et créer leur propre œuvre.

Ces deux jours ont été fournis en découverte de lieu, d'artistes et de multiplicités créatives de qualité.



Le Street-Art s'est imposé sur la place de l'église et plusieurs jeunes asniérois s'y sont essayés.

Même Véronique LESAGE, artiste peintre exposant au Café du Cercle du Vieux Pont, a pour la première fois abandonné ses pinceaux pour la bombe et a magnifiquement réussi.

Passer voir place de l'église cette belle création

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette réussite !

Et la suite ???

Retenez la date du **dimanche 30 juin** : nous vous proposons une nouvelle visite théâtralisée avec comme décor et thème *le Château de MOULINVIEUX*. Nous allons vous faire redécouvrir son histoire avec des personnages d'époques et acteurs asniérois en costumes ; Rendez-vous le 30 juin à 15h00 sur le pont.

Le **samedi 6 juillet** nous vous proposons une sortie au parc de CHAUMONT SUR LOIRE, en covoturage pour vous faire découvrir ses magnifiques jardins, leurs aménagements et créations artistiques aussi nombreuses que surprenantes.

Ne manquez pas la conférence sur **Madeleine PRÉ**, celle qui en 1951 a « soulevé » les badigeons blancs de l'église, pour mettre à jour la splendeur des peintures murales.

Pourquoi est-elle venue à Asnières, comment a-t-elle procédé, quelles photos et documents a-t-on de ces découvertes ?

Le **vendredi 20 septembre a 18h au Manoir dans la salle des Plaids.**



Et pour finir en musique, venez nous rejoindre le **dimanche 13 octobre** dans l'église avec l'ensemble vocal « SANTOLEA » (entrée au chapeau).

**Association Patrimoine d'ASNIERES - 1 rue du Lavoir - tel 02 43 92 40 47**

PS : pour les pommes, ce sera une année difficile, car touchées par les gelées tardives, elles seront peu nombreuses. A en reparler durant l'été !

Bel été à tous.tes

# LES AVENTURES DE L'A2P72

A2P 72



HÉBÉ, À JUIGNÉ IL DOIT FAIRE BON



BON ...Y VA LA PRENDRE SA PHOTO, ON SE CALLE ICI À LAVAL



MORGAN, C'EST PAS MIEUX AU MANS

ET UN BEAU DIMANCHE DE FÉVRIER, C'EST L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION, ILS ÉTAIENT PRESQUE TOUS PRÉSENTS.



EN 2019, NOUS ALLONS...



.. FAIRE UN ATELIER PHOTO ENFANTS AU MANOIR DE LA COUR



DE SOLESMES AU MILIEU DES ÉTOILES



T'AS DE BIOS YEUX? T'SAIS...



ASNIERES EST UNE STAR, BRAVO MAXIME



ALLEZ, EN VOL POUR LES ÉTOILES



FÉLICITATIONS LES LAURÉATS



La saison 5 fut marqué par la disparition de notre président.  
Un hommage lui est rendu dans une page spéciale.

Pour cette saison, les activités n'ont pas manqué.  
Pour commencer la nouvelle année, le Relais a ouvert ses portes et allumé un bon feu pour accueillir tous les courageux venus se souhaiter la bonne année sur le Vieux Pont, tradition oblige !

Puis Florence GEHERE, conseillère en peintures et relooking de meubles nous a proposé une démonstration de peinture sur meubles le **Samedi 19 janvier** après-midi au café associatif.

Le Concours des petites soupes a débuté le **20 janvier** avec une première date réservée aux asniérois, suivie du concours intercommunal le **17 février**. Et pour terminer ce concours, la finale a eu lieu le **17 mars**. La gagnante s'est vue remettre un panier garni avec des produits du terroir local. Comme l'an dernier, Edith Eyraud, potière-céramiste, a proposé ses bols fabriqués et marqués spécialement pour cet événement dans lesquels vous avez pu déguster les soupes.

Le **samedi 16 février**, l'ambiance était plus studieuse autour de France CASTILLAN et Flavien DAVID qui nous ont proposé une démonstration de scrabble duplicate.

Puis la saison s'est poursuivie avec la soirée crêpes et chants du **Vendredi 22 février**.

Sans oublier les brunchs du 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois. Cette année les habitués se sont retrouvés le **03 février et le 24 mars**.

Pour clore cette saison, le **31 mars** avait lieu le Rallye du Cercle du Vieux Pont qui a pris cette année, la forme d'un CLUEDO grandeur nature dans les rues du village, à la recherche du professeur Hornikar. La soirée s'est terminée autour d'un couscous convivial.



Pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent toute la saison pour tenir les permanences du Relais, mais aussi pour organiser toutes ces animations, une journée leur était dédiée le **18 mai** avec une visite guidée de la manufacture des toiles de Mayenne à FONTAINE DANIEL. Après un détour par l'épicerie solidaire, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un bon repas puis ensuite direction SAINTE SUZANNE pour une balade libre dans les petites rues de la cité.

La mise en vente des locaux fait peser une incertitude sur l'avenir du café associatif mais nous gardons l'espoir de trouver une formule qui permette de pérenniser ses activités. Avec la perte de son président, le conseil d'administration devra se renouveler et accueillir de nouveaux membres. Rendez-vous lors de l'assemblée générale qui se tiendra en septembre.

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au **16 septembre** Salle du Pont Neuf, suivi de l'Assemblée Générale à 20 h 30.

Nous ne pouvons pas clore cette saison, sans évoquer la disparition d'Alain DEROUINEAU qui nous a quitté le mardi 21 mai. Le Cercle du Vieux Pont ne serait pas ce qu'il est sans Alain. Il a participé à sa création et a beaucoup donné au cours de ces 5 saisons pour en faire une association dynamique, conviviale et chaleureuse, à son image. Au revoir Alain !

**Compte rendu du conseil d'école du jeudi 6 juin (extraits)**

**1 - PREVISIONS EFFECTIFS 2019-2020**

TPS	3		
PS	14		
MS	8	1 <sup>ère</sup> classe à Fontenay	25 élèves
GS	9		
CP	11	2 <sup>ème</sup> classe à Fontenay	20 élèves
CE1	9		
CE2	9	1 <sup>ère</sup> classe à Poillé	18 élèves
CM1	9		
CM2	11	2 <sup>ème</sup> classe à Poillé	20 élèves
Soit au total 83 élèves			

**2 - EXERCICES DE SECURITE**

Ecole de Fontenay : L'exercice de confinement pour risque majeur a été réalisé. Nous avons expliqué aux enfants le but de l'exercice et les causes qui pourraient arriver. Il reste un exercice incendie à faire (pendant la sieste).

Ecole de Poillé : Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 17 mai. Les enfants et les enseignantes n'étaient pas prévenus de l'heure de l'exercice. - Un exercice d'évacuation du car (transport scolaire) a été réalisé début mai. Un autre exercice sera prévu pour les petits à la rentrée.

**3 - PROJETS ET SORTIES PEDAGOGIQUES DES CLASSES FONTENAY TPS/PS/MS**

: Sortie au Moulin de Fillé, le vendredi 7 juin. Mme Kathy Romet intervient toujours un jeudi sur deux dans les deux classes pour lire des histoires. - 3<sup>ème</sup> sortie à la bibliothèque le 21 mars avec les 2 classes. GS/ CP : Mr Bougon intervient le vendredi matin à la salle de Brûlon pour l'activité Basket. POILLÉ CE1/CE2 : 2 rencontres danses au centre culturel de Sable le 20 mai, et mardi 28 mai au centre culturel de Loué. Escalade avec Kévin le mardi matin. CM1/CM2 : Escalade avec Kévin le mardi matin, 2<sup>ème</sup> créneau : lutte Vendredi 28 juin : initiation tennis avec Joël Cruchet pour les 2 classes de Poillé le vendredi 28 juin.

**4 - ACTIONS DE LA COOPERATIVE : MARCHE DE PRINTEMPS**

Nous remercions les parents pour leur générosité pour le marché de printemps. Il y a eu environ 230 € de dons. Une subvention du SIVOS de 900€ a été versée sur la coopérative. Nous remercions les différentes communes réunies au sein du SIVOS pour leur subvention. Nous remercions également très chaleureusement les mairies et l'amicale de parents pour leur aide financière pour la classe de mer sans qui cela n'aurait pas été possible.

**Cérémonie de fin d'année scolaire**

Beaucoup de familles dans la cour d'école de Fontenay-sur-Vègre pour le spectacle de fin d'année. Les petits de maternelle jouaient les pirates, après c'était "Maman les p'tits bateaux" puis l'arrivée du Corbeau et du Renard et les plus grands se sont lancés dans une chorégraphie endiablée !

Puis ce fut la remise d'un "**Diplôme de Passage au Collège**" pour les CM2 qui quitteront l'école primaire à la rentrée prochaine.

Félicitations à eux. Et bravo à tous, élèves, enseignants, et parents d'élèves, c'était une jolie fête d'école.



## Passage du Jury Régional 2019 pour l'obtention du label Villes et Villages Fleuris



**Villes et Villages Fleuris**

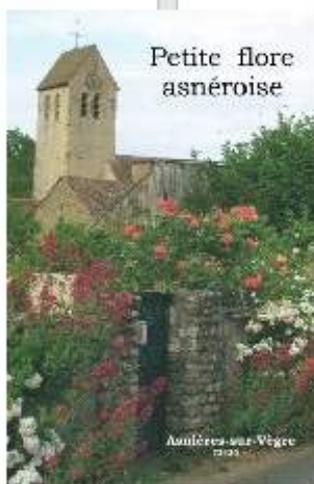
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Au cours de la dernière réunion de la Commission Communale du Fleurissement, il était décidé de monter le dossier de présentation du village et de le l'envoyer pour le 12 Juin 2019 à l'organisation des Villes et Villages Fleuris, comme il était demandé afin de préparer le passage du Jury à Asnières-sur-Vègre.

Nous y avons adjoint une « Petite Flore asniéroise » de 32 pages de notre composition, identifiant les différentes fleurs et plantes qu'il est possible de découvrir au fil des rues dans le village



Vivaces – Rue de La Grange



Petite flore  
asniéroise

Asnières-sur-Vègre  
12123



Vivaces – Rue du Tertre



La Petite Flore Asniéroise

Direction Technique :

Bruno Clep

Credit photographique

Bruno Clep – Raymonde Monceaux – Pierre Sternberger

Association Patrimoine d'Asnières (Photo Une)

© Copyright



Il ne nous reste plus qu'à attendre le passage du jury ainsi que son verdict. Les résultats seront communiqués le jour de la Cérémonie de remise des Prix, qui aura lieu le 18 Novembre 2019 au Palais des Congrès de La Baule.

A suivre ...

## FETE NATIONALE



Les festivités auront lieu  
dans notre commune le

### samedi 20 Juillet

#### L'après midi

15h30 : Cérémonie au Monument aux Morts

16h00 : Spectacle

17h00 : Jeux pour les enfants

#### En soirée

19 h : apéritif et repas du Comité des Fêtes

22h30 : retraite aux flambeaux

23 h : feu d'artifice suivi du bal

## Asnières-sur-Vègre

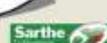
*Dans les jardins de Moulinvieux*

*Visite théâtralisée*



Rendez-vous  
le 30 juin  
à 15 heures  
au vieux pont

Renseignements :  
Association Patrimoine d'Asnières  
02 43 92 40 47  
Entrée au chapeau



## Asnières-sur-Pommes

Dimanche 29 septembre  
au Verger Conservatoire

Cueillette et Vente de Pommes du Verger



## Samedi 19 Octobre

Le Comité des Fêtes organise  
un dîner dansant



à la Salle de la Marbrerie



organisée par la Javasnières  
le samedi 16 novembre  
Salle de la Marbrerie

**MAIRIE** : 2 rue du Lavoir, 72430 Asnières-sur-Vègre. Tel. : 02.43.95.30.07 / Fax : 02.43.92.41.38

Mail : [mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr](mailto:mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr) - Site : [www.asnieres-sur-vegre.fr](http://www.asnieres-sur-vegre.fr)

Ouverture du secrétariat : le mardi de 9h -12h, jeudi de 14h - 16h30 et vendredi de 14h - 16h30

Permanences des élus

Mardi 16h - 19h (P.STERNBERGER) Jeudi 14h - 17 h (R.MONCEAUX) Vendredi 14h - 17h30 (J-P.BOURELY)